

La Ville de Marrakech souhaite grâce au dispositif mis en place par la Banque Mondiale et la DGCL travailler à l'élaboration de son projet de développement à l'horizon de 20 ans.

Ce projet ne doit pas être un simple projet institutionnel, mais un vrai projet de développement durable du territoire de Marrakech, partagé par l'ensemble des acteurs de son développement : institutions et services de l'Etat, entreprises et forces économiques, et bien sûr la société civile : associations et habitants de Marrakech pour lesquels ce projet doit être fait en priorité.

Nous devons inscrire le développement de Marrakech dans une dynamique durable qui articule de façon équilibrée les dimensions sociale, environnementale et économique de notre territoire.

En ce qui concerne la dimension économique, s'impose le développement d'un autre champ d'activités, à côté du tourisme, pour assurer et rééquilibrer le développement économique de la Ville. En s'appuyant sur sa tradition d'activités agro-alimentaires, sur sa situation au cœur d'une région agricole et des compétences reconnues de ses universités, nous souhaitons faire de Marrakech, à moyen terme, un centre d'excellence de la filière agro-alimentaires marocaine. Le tourisme doit continuer de jouer son rôle de locomotive du développement de Marrakech ; mais comme on l'a déjà indiqué le Ministère du Tourisme dans sa vision 2018, il s'agit de passer du tourisme « de masse » à un tourisme à plus forte valeur ajoutée, notamment culturel, et aux retombées mieux partagées avec l'ensemble de la population, notamment en matière d'emploi local.

Pour la dimension environnementale, il s'agit de continuer et d'amplifier les efforts déjà entrepris, notamment avec la mise en place d'un Agenda 21 local et de la certification ISO 14001 par le programme Marrakemas.

Assurer une meilleure gestion de nos ressources naturelles, au premier desquelles l'eau, la lutte contre les pollutions, et de favoriser les systèmes économes en énergie, doivent constituer les priorités » de cet axe.

En ce qui concerne l'aspect social, c'est-à-dire un meilleur partage des richesses avec la population, nous le concevons au sens du développement social et urbain. C'est-à-dire un

développement des services à la population, des équipements de proximité qu'il soit éducatifs, ou culturels, ou qu'ils concernent les loisirs ou la santé.

Avec une préoccupation particulière pour l'insertion professionnelle des jeunes.

Enfin pour pouvoir entreprendre et mener à bien ce projet, il sera nécessaire de développer une gouvernance partagée du territoire dans des cadres contractualisés à définir ensemble, mais aussi un renforcement de la capacité de maîtrise d'ouvrage de la Commune Urbaine de Marrakech, ce qui passe par une modernisation de l'administration, tant au point de vue humain que des outils et méthodes de travail, et de ce point de vue l'informatisation des services de la Ville est une urgence.

Pour élaborer ce plan stratégique, la Ville de Marrakech a mis en place, avec l'appui de la Ville de Marseille, une équipe de projet dirigée par M. KHATIB Abdelkrim et comprenant M. LKASMI et Melle CUZON Aude, ainsi que M. BERRE Mustapha, consultant. Ils bénéficieront de l'appui de l'ensemble des divisions et services de la CUM et en tant que de besoins des agents de la Ville de Marseille, et bien entendu l'expertise de la Banque Mondiale.

Je souhaite que vous puissiez lui apporter également votre appui, au sein des groupes de travail thématiques, pour qu'ensemble, nous puissions d'ici la fin de l'année 2008 conduire à bien cette réflexion qui sera largement alimentée par les différentes études réalisées par vos soins.

Je vous remercie par avance et avec moi l'ensemble de la population marrakchie pour laquelle nous travaillons ensemble à préparer l'avenir.